

Article 31 du Règlement

tion, composé de 15 membres, qui dirigera le projet d'une durée de 18 mois. En outre, le secteur privé sera représenté par le Groupe SNC Inc., Noranda et Générale Électrique.

Une importante conférence sera tenue au printemps de 1991 pour examiner les constatations préliminaires. Le rapport final et les plans d'action seront rendus publics d'ici la fin de 1991.

* * *

[Traduction]

LES GARDERIES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, à la page 2 de son budget, le ministre des Finances dit:

Nous avons une responsabilité envers nos enfants et nos petits-enfants: celle de bâtir pour eux, et non d'emprunter sur leur dos.

Le gouvernement conservateur fait face à la crise qui existe dans le secteur des soins à l'enfance en faisant des promesses qu'il ne tient jamais. Il répond aux besoins pressants de services de garde en limitant les dépenses et en sabrant les programmes existants.

En Colombie-Britannique, 300 000 enfants ont désespérément besoin de services de garde mais il n'y a que 20 000 places agréées. Ces enfants sont peut-être laissés sans surveillance ou confiés à des personnes non qualifiées. Le gouvernement a prouvé à maintes reprises qu'il ne se soucie pas des enfants.

Le budget réduit de 1,75 million de dollars les fonds qu'il verse à la Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants. Si le ministre des Finances croit réellement qu'il bâtit pour nos enfants et nos petits-enfants en faisant des compressions dans les services de garde, il est fort incompetent. Il aurait dû être éliminé du Cabinet lors du remaniement de ce matin.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Ken Hughes (Macleod): Madame la présidente, si les habitants de Macleod ont manifesté un désir constant l'année dernière, c'est bien que nous réduisions le déficit. Nous devons contrôler les dépenses du gouvernement, et, en tant que Canadiens, nous devons faire en sorte que l'économie ne connaisse pas un niveau d'inflation sem-

blable à celui du début des années 1980 sous le gouvernement libéral.

Ce n'est que lorsqu'on fera des progrès dans ces domaines que l'on pourra s'attendre à voir les taux d'intérêt atteindre des niveaux plus raisonnables.

J'ai exprimé ces inquiétudes ici à la Chambre et directement au ministre des Finances. Le budget présenté cette semaine montre bien que le ministre écoute les habitants de Macleod et d'autres Canadiens.

Ce budget ne contient pas de nouvelles taxes. Pourtant, on enregistre une réduction du déficit, en dépit de taux d'intérêt plus élevés que prévus qui accroissent le service de la dette.

Les Albertains sont prêts à se serrer la ceinture comme tous les autres Canadiens. Personne n'aime payer ses factures, en particulier les députés d'en face, mais nous savons tous que si nous ne remboursons pas notre hypothèque nous ne serons plus maîtres chez nous.

Les habitants de Macleod appuie l'orientation que prend ce budget.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je suis désolée de devoir interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

* * *

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

M. George Proud (Hillsborough): Madame la Présidente, étant donné les restrictions budgétaires qui s'appliquent au financement des programmes établis, l'Île-du-Prince-Édouard perdra 4,5 millions de dollars cette année, somme qui lui est pourtant nécessaire pour offrir des services de santé et d'enseignement postsecondaire de qualité.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a déclaré que pour lui le financement du déficit par l'emprunt n'est pas une solution. Par conséquent, les habitants de l'Î.-P.-É. verront peut-être leurs taxes provinciales augmenter.

On précise dans les documents budgétaires que, pour les deux prochaines années, les transferts de FPE augmenteront au même rythme que la population de chaque province, mais qu'il ne faut pas s'attendre à un assouplissement de ces restrictions budgétaires.

Au cas où le gouvernement ne s'en serait pas aperçu, les entreprises et les bases militaires au Canada atlantique ferment leurs portes et cessent leurs activités. En mettant les choses au mieux, le niveau de population à l'Île-du-Prince-Édouard se maintiendra; en les mettant au pire, il continuera de baisser.